Iweps

Education et formation
des adultes (25-64 ans)

8,1%

En 2022, seuls 8,1 % des adultes wallons âgés de 25 à 64 ans ont déclaré avoir participé à des cours ou des formations

Taux de participation des 25-64 ans à l'enseignement et à la formation

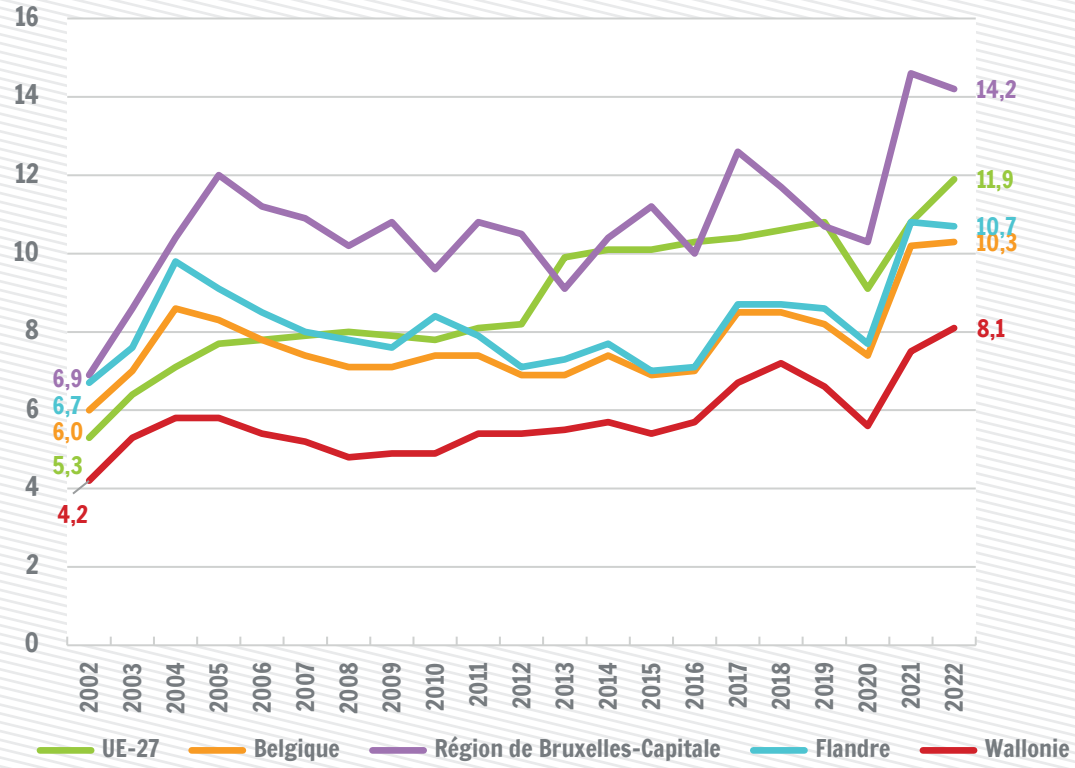

Sources : Eurostat et Statbel - Enquête sur les Forces de Travail, 2002 à 2022 (Moyenne annuelle) ; Calculs : IWEPS

Dans le cadre de la stratégie Education Formation 2020, l'Union européenne s'était fixé comme objectif d'atteindre un taux de 15 % des adultes qui, en 2020, participent à l'enseignement et la formation continue. Le taux pour l'EU-27 (c'est-à-dire, les pays de l'Union Européenne à l'exception du Royaume-Uni), estimé à partir des résultats de l'Enquête européenne sur les Forces de Travail, valait 5,3 % en 2002 et atteint 11,9 % en 2022.

En Wallonie, on observe une augmentation un peu plus faible (de 4,2 % en 2002 à 8,1 % en 2022). Les taux observés dans les deux autres régions du pays s'élèvent en 2022 à 10,7 % en Flandre et 14,2 % à Bruxelles. La diminution observée pour les trois régions, entre 2019 et 2020, est à replacer dans le contexte particulier de la crise sanitaire, où l'accès aux formations a sans doute été plus difficile. Elle est suivie d'une augmentation en 2021, dans les trois régions, attribuable essentiellement à un changement du questionnaire en 2021. Par ailleurs, comme tout indicateur tiré d'une enquête, ce taux est sujet à un certain degré d'imprécision. Les intervalles de confiance permettent de rendre compte de ces imprécisions liées à l'échantillonnage. Ainsi, on peut affirmer avec 95 % de certitude que le taux de participation des 25-64 ans à la formation se situe, en Wallonie en 2022, entre 7,6 et 8,6 %.

Iweps

Education et formation
des adultes (25-64 ans)

Taux de participation à l'enseignement et à la formation des 25-64 ans en Wallonie (2022)

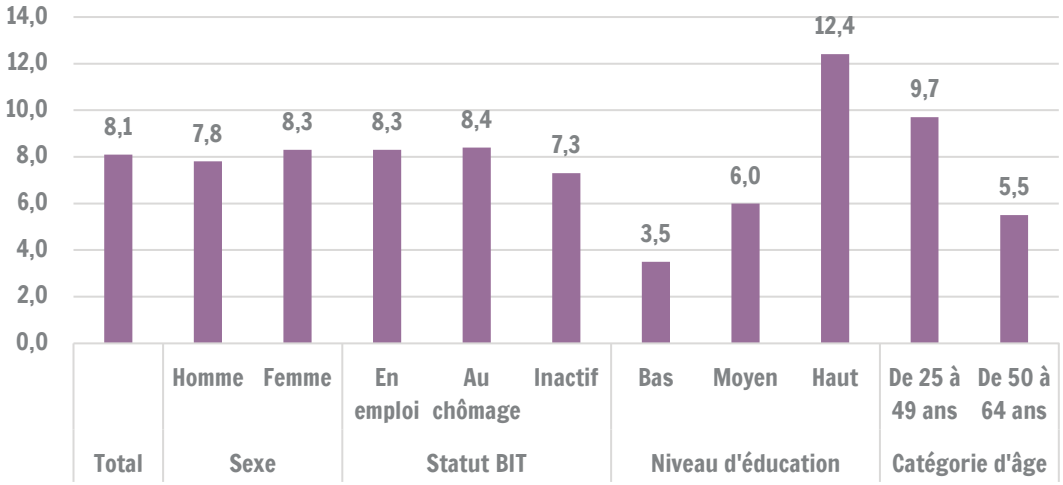

Sources : Statbel - EFT, 2022 ; Calculs : IWEPS

En 2022, on n'observe pas de différence entre le taux de participation à l'enseignement et à la formation continue des femmes et des hommes. Par contre, on observe des différences selon le statut BIT et le niveau de diplôme. Ainsi, les taux de participation à l'enseignement et à la formation sont légèrement plus élevés pour les personnes au chômage (8,4 %) ou en emploi (8,3 %) que pour les personnes inactives (7,3 %). Le taux de participation à l'enseignement et à la formation augmente avec le niveau d'enseignement : 3,5 % pour les personnes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (niveau bas), 6,0 % pour les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur (niveau moyen), et 12,4 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur (niveau haut). Les 25-49 ans suivent plus fréquemment une formation que les 50-64 ans (9,7 % contre 5,5 %).

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Les personnes qui suivent une formation continue sont celles qui, le mois précédant l'enquête, ont déclaré suivre un enseignement régulier (primaire, secondaire ou supérieur, de plein exercice ou de promotion sociale) ou une formation hors du système d'enseignement régulier (cours, séminaires, conférences, etc., dans le cadre de l'emploi ou des activités personnelles de loisirs, sociales ou civiques, y compris les cours suivis en autoformation). Les statuts emploi, chômage et inactivité sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (cf. fiche L021 - structure d'activité des 25-64 ans selon le niveau de diplôme).

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par Statbel sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. Les fluctuations interannuelles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence.
En outre, en raison d'une profonde réforme de l'enquête en 2017, principalement de la méthode d'échantillonnage (passage à un panel rotatif), les comparaisons des chiffres de 2017 et des années suivantes avec ceux des années précédentes doivent être interprétées avec prudence. En 2021, le questionnaire a connu une profonde révision. Seules les activités réalisées le mois précédant l'enquête sont prises en compte. L'indicateur ne reflète donc pas l'ensemble des cours, séminaires suivis par une personne au cours d'une année.

Pour en savoir plus :
L'Enquête sur les Forces de Travail : https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/faq
Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2024